

Bon de réservation été 2022 Séjour en résidence Goélia pour 4 ou 6 personnes

Réservation possible auprès du service Loisirs de la fondation Jean Moulin du 02/02 au 10/03/2020 inclus.

Réservation **uniquement** par téléphone au 01 80 15 33 73 ou 01 80 15 47 49
Règlement de l'acompte (200 €) en ligne sur un site sécurisé

Une fois votre demande validée par le service Loisirs, vous aurez 24h pour nous retourner par messagerie à fjm-loisirs@interieur.gouv.fr votre bon de réservation dûment complété (Joindre un justificatif d'appartenance au ministère de l'Intérieur). Le règlement du solde devra nous parvenir au plus tard le 10 mai 2022. Possibilité de régler le solde en 3 fois sans frais.

Règlement : Par chèque à l'ordre de la fondation Jean Moulin - Par CB (en ligne)- ANCV (envoi en courrier avec AR).

LIEU DU SÉJOUR :

DATE :

TYPE DE LOGEMENT

4 PERSONNES - 6 PERSONNES

Arrivée le :		Départ le :	
AGENT			
NOM :		Prénom :	
Date de naissance :		Portable	
Email :		@	
ACCOMPAGNANTS			
Nom	Prénom	Date de naissance jj/mm/aa (OBLIGATOIRE)	
2/			
3/			
4/			
5/			
6/			

Je souscris à l'assurance annulation :

voir conditions et tarifs par logement pour l'assurance annulation & Multirisques

J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation et des conditions d'assurance.

Fait à : _____ Date : _____

Signature :

Cadre Réserve à la FJM

Montant du séjour	
Remise*	-
Assurance annulation	+
Frais de dossier FJM	+ 10 €
Acompte	- 200 €
Total à régler	=

*Pour tout séjour de 2 semaines consécutives : Remise de 10% sur l'ensemble du séjour se terminant au plus tard le 16/07 ou débutant à partir du 20/08